

Mise en œuvre nationale Commerce de détail et formation commerciale initiale

Brève information 08 / janvier 2022

La présente information reprend les principaux développements du second semestre 2021 et fait le point sur les étapes à venir en 2022 concernant la mise en œuvre des réformes dans le commerce de détail et dans la formation commerciale initiale.

Désormais, l'ONC communiquera des informations plus détaillées à intervalles plus espacés. Le 4 novembre 2021, il a d'ailleurs publié une information exclusivement consacrée à la formation initiale en école (FIEc) proposée dans le cadre de la formation initiale d'employé et employée de commerce.

Les récents développements sont de bon augure tant pour les révisions du commerce de détail, dont la mise en œuvre est prévue en 2022 déjà, que pour le domaine des employées et employés de commerce, qui sera réformé à partir de 2023. Toutes les parties prenantes font preuve d'un engagement exemplaire et s'emploient activement à réunir les conditions d'ordre institutionnel et organisationnel, ainsi que celles liées au personnel, pour une mise en œuvre réussie de ces réformes novatrices.

État des travaux de mise en œuvre dans les différents lieux de formation

Des instruments de mise en œuvre pour préciser le plan de formation

Les instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité, qui sont listés en annexe du plan de formation, viennent parachever ce dernier. Les dispositions d'exécution, les concepts, les plans d'études et les autres instruments recensés jouent un rôle capital, en apportant la flexibilité et la capacité d'adaptation nécessaires à la mise en œuvre. Dans cette optique, les objectifs évaluateurs du plan de formation ont volontairement été formulés de manière générale ; ainsi, ils peuvent par la suite être précisés par le biais des instruments de mise en œuvre et mis à jour rapidement si le besoin s'en fait sentir.

Cours interentreprises (CIE), entreprises formatrices

Dans les deux champs professionnels, l'élaboration d'instruments qui soient propres à chaque profession a été au cœur des travaux de mise en œuvre.

En marge des projets de mise en œuvre interdisciplinaires et des instruments de mise en œuvre propres à la profession qui sont chapeautés par l'organe national de coordination (ONC) (voir le paragraphe suivant) et concernent surtout les écoles professionnelles, les

organes responsables s'occupent d'autres instruments de mise en œuvre propres aux différentes professions (recommandations d'exécution, instruments pour la formation en entreprise, dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification, directives cadres pour les CIE, etc.). Le fruit de leurs travaux est régulièrement mis en ligne sur les sites web de la CSBFC, de CIFC Suisse et de FCS.

Les organisations du monde du travail (OrTra) chargées des professions du commerce de détail et de la formation commerciale initiale élaborent conjointement avec les branches de formation et d'examens les instruments de mise en œuvre nécessaires à l'entreprise formatrice et aux CIE. Les organes responsables mettent aussi au point des médias d'apprentissage orientés vers les compétences opérationnelles en vue de l'enseignement dans les écoles professionnelles. Les travaux d'élaboration de ces documents suivent leur cours.

En novembre 2021, FCS a mis à disposition un nouveau dossier d'information (Info Hub 2) ; une initiative semblable verra le jour en janvier 2022 pour la formation commerciale initiale. En plus de fournir un aperçu général de la structure des nouvelles formations initiales axé sur la formation en entreprise et de présenter le système d'évaluation orienté vers les compétences opérationnelles, l'idée est avant tout de donner des informations pratiques sur les instruments de mise en œuvre pour l'entreprise.

À cet effet, depuis l'automne 2021, des offres de formation et des séances d'information ciblées, destinées notamment aux formateurs et formatrices en entreprise, aux coordinateurs et coordinatrices CIE ainsi qu'aux responsables CIE, ont démarré dans les deux champs professionnels, en fonction des spécificités et des compétences de chacun. Ainsi, depuis septembre passé, les formateurs du domaine du commerce de détail assistent à des séances d'information concernant leur branche. Le site web de FCS comporte un calendrier regroupant tous les événements de ce type.

Pour la première fois, une plateforme d'information destinée aux jeunes en âge de choisir une profession regroupe toutes les informations nécessaires sur la profession d'employé et employée de commerce et sur les branches dans lesquelles celle-ci peut être exercée : il s'agit du nouveau site web formation-commerciale-initiale.ch. Les partenaires de la formation commerciale initiale peuvent soutenir la campagne commune pour la profession à l'aide d'une bannière qui renvoie vers le site web.

Écoles professionnelles

La série d'ateliers destinés aux personnes chargées du développement de leur école s'est conclue début décembre 2021. Depuis le mois de février, près de 250 participantes et participants issus d'écoles professionnelles, d'écoles de commerce et d'écoles spécialisées privées ont pris part aux six sessions qui se sont chacune déroulées en ligne sur une journée. Au cours des deux derniers ateliers, la place accordée aux ateliers d'approfondissement et à la présentation de bonnes pratiques tirées des écoles professionnelles en matière d'organisation a pris une importance grandissante.

Concernant la formation continue du corps enseignant des écoles professionnelles, les cours mis en place par les partenaires de coopération, à savoir la HEFP et plusieurs hautes écoles

pédagogiques, sont donnés en présentiel depuis l'automne 2021. Les premières expériences montrent quels sont les besoins et les préoccupations du corps enseignant. Des ajustements sont effectués au fur et à mesure.

Les séances d'information organisées pour les cantons et les écoles professionnelles concernant les professions du commerce de détail débuteront en janvier 2022. Le site web de FCS comporte un calendrier regroupant tous les événements de ce type.

État actuel des projets partiels de l'ONC

Les mesures de mise en œuvre de l'ONC concernent principalement la mise en œuvre dans les écoles professionnelles. Les projets partiels de la phase 1 sont pratiquement achevés. Voici un récapitulatif de l'état actuel des travaux :

État	Source
1 Plans d'études nationaux pour la culture générale	Disponibles en trois langues Commerce AFP / PDF Commerce CFC / PDF - <i>Instruments de mise en œuvre</i> Vente AFP / PDF Vente CFC / PDF
2 Concepts de mise en œuvre EC pour le commerce de détail	Disponibles en trois langues Vente AFP / PDF Vente CFC / PDF
3 Plans d'études nationaux de mise en œuvre à l'EP – Employée/ Employé de commerce AFP et CFC	Disponibles en trois langues Commerce AFP / PDF - à partir de 2023 Commerce CFC / PDF - <i>Instruments de mise en œuvre</i>
4 Plan d'études nationale de mise en œuvre à l'EP - EC avec MP1	Disponibles en trois langues Commerce CFC MP1 / PDF - <i>Instrument de mise en œuvre</i>
4 Concept de mise en œuvre pour la vente avec MP1	Disponible en trois langues Vente CFC MP1/ PDF
5 Modèles d'organisation	Disponibles en trois langues Commerce / PDF - voir vente Vente / PDF
6 Plan d'étude national de mise en œuvre de la formation commerciale initiale en école (FIEc)	Une boîte à outils avec des formats didactiques est disponible en deux langues. Les plans d'études sont en cours d'élaboration. FIEc – Boîte à outils - F
7 Formation continue des responsables de la formation professionnelle	Tous les supports sont disponibles en trois langues
8 Évaluation	Une réflexion sur les travaux de l'ONC aura lieu au premier trimestre
9 Information et communication	Activités en cours au sein de l'ONC et des organes responsables CSFP FCS CSBFC CIFC Suisse
10 Coordination par l'ONC	La planification des projets pour 2022 est en cours



0100110100101101
101000000010000010
101000101
10100000
2022
010100110100101101
101000000010000010
0100110100101101
00100100000100000010
00100100101101



2022

Büroassistent/in EBA Assistant-e de bureau AFP Assistente d'ufficio CFP

Les précédentes éditions des brèves de l'ONC sont disponibles [ici](#).

Perspectives

D'autres projets de mise en œuvre sont en cours ou en discussion aussi bien auprès de l'ONC que des organes responsables. Il est par exemple question d'une série de modèles pour les notes d'expérience et les examens de fin d'apprentissage dans les écoles professionnelles, de dispositifs et de ressources d'aide à la mise en œuvre pour le deuxième domaine à choix de la formation initiale d'employé et employée de commerce CFC, de sessions de formation pour les écoles professionnelles dans la formation commerciale initiale, de thématiques conceptuelles en lien avec la perméabilité entre les formations commerciales AFP et CFC et avec la collaboration des branches pour la formation AFP, ou encore d'un accompagnement des lieux de formation en vue de la mise en œuvre selon une approche scientifique. Les travaux de planification se termineront en janvier / février 2022, et de nouvelles informations seront communiquées sur les projets à venir.

Contact

Katja Dannecker, responsable de la commission Formation professionnelle initiale de la CSFP, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire: dannecker@edk.ch.